

Édition 2019

# La Charte des droits fondamentaux, source de renouveau constitutionnel européen ?

Carrefour annuel de droit européen

Sous la direction scientifique de  
Anastasia Iliopoulou-Penot et Lamprini Xenou



Vendredi 27 septembre 2019  
Paris, Assemblée nationale

**UPEC**  
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

**MIL** MARCHÉS,  
INSTITUTIONS,  
LIBERTÉS

**BRUYL**  **NT**

Le Carrefour de droit européen de cette année se consacre entièrement à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, texte désormais essentiel pour la protection européenne des droits de l'homme et pour l'affirmation de valeurs communes formant les fondements constitutionnels de l'intégration européenne.

De juges des juridictions nationales et européennes et des représentants d'universités françaises et étrangères y analyseront notamment la mise en œuvre de la Charte dans le fonctionnement interne et externe de l'Union européenne, son rôle dans les épreuves constitutionnelles comme le Brexit et l'érosion de l'État de droit en Pologne et en Hongrie, son invocabilité devant les juridictions nationales, les contraintes que la Charte impose aux États membres ainsi qu'aux individus et l'interaction, selon une logique non-hiérarchique, entre la Charte, la CEDH et les droits constitutionnels nationaux.

Les interventions se feront essentiellement en français et pour certaines en anglais.

Tous les praticiens du droit et les chercheurs en droit européen, en droit constitutionnel et en droit des libertés fondamentales sont les bienvenus.



Anticipez vos questions en adressant un email à [carrefoureuropeen@larcier.com](mailto:carrefoureuropeen@larcier.com)

**Accueil des participants**

**Propos introductifs**- Anastasia Iliopoulou-Penot, *Professeur à l'UPEC et Lamprini Xenou, Maître de conférences à l'UPEC*

**MATIN ■ LA CHARTE DANS L'ESPACE CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN**

Présidence : Vassilios Skouris, *ancien président de la Cour de Justice de l'Union européenne, Professeur émérite de l'Université de Thessalonique*

9h40-10h00 ■ **Quelques problèmes suscités par la concurrence des standards de protection des droits fondamentaux**

Dominique Ritteng, *Professeur à l'Université de Strasbourg*

10h00-10h20 ■ **La Charte des droits fondamentaux entre autonomie constitutionnelle de l'Union et ouverture aux valeurs «externes»**

Lucia Serena Rossi, *Juge à la Cour de justice de l'Union européenne*

10h20-10h40 ■ **La prise en compte de la Charte par la Cour Européenne des Droits de l'Homme**

Angelika Nussberger, *Vice-présidente de la Cour Européenne des Droits de l'Homme*

10h40-11h20 ■ **Discussion & Pause-café**

11h20-11h40 ■ **Le point de vue du juge administratif français**

Bernard Stirn, *Président de section au Conseil d'État, membre de l'Institut de France*

11h40-12h00 ■ **Les voies de droit de revendication de la Charte**

Fabrice Picod, *Professeur à l'Université Pantheon-Assas Paris 2, Chaire Jean Monnet*

12h00-12h20 ■ **Les juges nationaux et la Charte, approche comparatiste**

Francesco Martucci, *Professeur à l'Université Pantheon-Assas Paris 2*

■ **Discussion & Pause déjeuner à l'extérieur**

**APRÈS-MIDI ■ LA CHARTE DANS L'ÉDIFICE CONSTITUTIONNEL DE L'UNION**

Présidence : Jacqueline Dutheil de la Rochère, *Professeur émérite de l'Université Pantheon-Assas Paris 2*

**A/ La Charte et les institutions de l'Union**

14h30-14h50 ■ **L'intégration de la Charte dans la procédure législative de l'Union** Jean-Paul Jacqué, *Professeur émérite de l'Université de Strasbourg, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne*

14h50-15h10 ■ **Le rôle de la Charte dans l'action extérieure de l'Union** Eleftheria Neframi, *Professeur à l'Université de Luxembourg*

15h10-15h30 ■ **Le rôle de la Charte dans la sauvegarde des valeurs de l'article 2 TUE** Dimitry Kochenov, *Professeur à l'Université de Groningue*

15h30-16h10 ■ **Discussion & Pause-café**

**B/ La Charte et les États**

16h10-16h30 ■ **Les contours du champ d'application de la Charte** Antoine Bailleux, *Professeur à l'Université Saint-Louis de Bruxelles*

16h30-16h50 ■ **La Charte et le Royaume-Uni avant et après le Brexit** Michael Dougan, *Professeur à l'Université de Liverpool, Chaire Jean Monnet*

**C/La Charte et les particuliers**

16h50-17h10 ■ **L'effet horizontal de la Charte** Eleanor Spaventa, *Professeur à l'Université Bocconi-Milan*

17h10-17h30 ■ **Le titulaire des droits garantis par la Charte** Edouard Dubout, *Professeur à l'Université Pantheon-Assas Paris 2*

■ **Discussion & clôture**

### ■ DATE ET LIEU

Vendredi 27 septembre 2019 – De 9h00 à 18h00  
Assemblée nationale  
101 rue de l'Université  
F-75007 Paris

### ■ FORMATION CONTINUE

7 heures validées pour la formation continue obligatoire  
des avocats

### ■ INSCRIPTION

L'accès est gratuit mais l'inscription est obligatoire avant  
le 20 septembre 2019 auprès de :  
Monsieur Johan Menichetti  
Université Paris-Est Créteil  
83-85 avenue du Général de Gaulle  
F-94 000 Créteil  
Tél. : +33 (0)1 56 72 61 62  
Email : johan.menichetti@u-pec.fr

Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de  
souscrire aux ouvrages suivants :

- « *Jurisprudence de la CJUE 2018. Textes et commentaires* » de F. Picod (dir.) : 85,00 €
- « *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article* » (2<sup>e</sup> éd.) de F. Picod et S. van Drooghenbroeck (dir.) : 150,00 €
- « *La Charte des droits fondamentaux. Source de renouveau constitutionnel européen ?* » de A. Iliopoulou-Penot et L. Xenou (dir.) : 80,00 €